

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 27 (1930)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

N^o 9

SEPTEMBRE 1930

SOMMAIRE. — Nécrologie : Achile Chard-Rollier. — Conseils aux débutants pour septembre, par SCHUMACHER. — La marque des miels romands, par G. B. — Détermination de la provenance du miel d'après l'analyse du pollen (suite et fin), par le D^r A MAURIZIO, trad. D^r E. R. — Quelle est la meilleure abeille pour la Suisse romande ? par Aug. LASSUEUR. — Une ère nouvelle avec des idées nouvelles (suite), par J. GIGON. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Sirop de fruits, par E. BOCHATEY et H. MAYTAIN. — Un dernier écho de l'assemblée annuelle à la Chaux-de-Fonds, par Marius FALLET et FANKHAUSER. — Pesées de ruches en juillet 1930. — Agenda apicole romand. — Nouvelles des sections.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

† **ACHILE CHARD-ROLLIER**

Encore un brave qui s'en va.

Le 17 juillet dernier s'endormait paisiblement dans sa 65^{me} année, après quelques mois de maladie, notre cher collègue Achile Chard-Rollier.

L'impitoyable faucheuse venait de ravir à sa famille un époux et un père dévoué, un travailleur infatigable, et aux apiculteurs un de leurs meilleurs amis.



Il était membre fondateur de la Section Pied du Chasseral qu'il présida pendant une douzaine d'années environ et si elle a grandi et prospéré c'est à lui pour une bonne part que nous le devons.

Instituteur à Nods pendant passé quarante ans, c'est là qu'il établit son rucher qui se montait à une septantaine de colonies.

C'était un bon apiculteur et un grand ami des abeilles. Tout en tenant sa classe avec un dévouement jamais lassé il trouvait toujours le temps pour soigner ses abeilles.

Maintenant il repose en paix, à quelques pas de son rucher, dans le cimetière de

Bevaix, localité où il s'était retiré pour y jouir d'une retraite bien méritée. Achile Chard-Rollier restera pour nous le modèle du travailleur, persévérant et infatigable.

Nous présentons à sa veuve et à ses enfants qui le secondaient si bien dans ses travaux, les condoléances les plus sincères de tous les apiculteurs et en particulier de ceux du Pied du Chasseral.

A. G.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

Nous pouvons mettre le conseil au singulier, car toutes les opérations à faire cette année, en ce mois, sont résumées par ce mot : compléter les provisions. Nombre de ruches sont déjà affaiblies dans une mesure alarmante chez ceux qui ont négligé de suivre leurs colonies. Août, en effet, a continué ce que les mois précédents ont fait, il nous a apporté à part un ou deux jours, des pluies, encore des pluies et des journées tristes et maussades. Pendant cette morne période, nos pauvres bestioles ne pouvaient guère sortir et les provisions sont dans la plupart des cas nulles ou à peu près. C'est navrant sans aucun doute ni restriction, mais n'aggravons pas encore la situation en refusant à nos braves travailleuses, le subside qui leur est dû et dont elles sauront certainement tirer le plus grand profit.

Donc nourrissez : comptez largement 18 à 20 kg. de provisions. Le sucre et le sirop de fruits sont relativement bon marché et ne donner que tout juste est un très mauvais calcul, c'est prolonger l'agonie de nos amies.

Ne retardez pas cette opération : plus tard, le sirop ne s'emmagasine pas dans des conditions normales, il ne profitera donc pas à un hivernage favorable. Il faut en tout cas que tout soit terminé avec ce mois de septembre pour ceux qui auront attendu jusque là, ayant négligé de suivre ce que tous les ouvrages d'apiculture et les journaux périodiques recommandent.

Nos colonies, suivies régulièrement ici, ont encore un superbe couvain et la population en est magnifique, c'est l'espoir de l'an prochain.

A part le nourrissage, nous ne voyons pas d'indication à vous donner. Il est trop tard évidemment pour remonter une colonie qui est peut-être orpheline depuis longtemps. Aussi si vous remarquez qu'une de vos ruches n'est pas normale, réunissez-la à sa voisine. Si toutefois la population était encore forte, faites venir une reine, si vous n'avez pas su vous former des nuclei de réserve, et introduisez-la avec toutes les précautions nécessaires, car la période n'est pas très favorable à ce genre d'opération.

Soufrez vos rayons de réserve, soit ceux des corps de ruches que vous aurez prélevés avant de nourrir, soit ceux de hausses, petit capital précieux qu'il faut préserver des ravages de la fausse teigne.

Je n'ai pas à vous dire autre chose. L'année est franchement mauvaise, mais combien d'autres corporations sont plus à plaindre encore et l'année 1929 doit nous avoir laissé du courage et de la confiance,

et aux plus sages autre chose encore : des bidons de miel qu'il est bon de n'avoir pas jeté inconsidérément et à tout prix sur le marché. La crise générale dont souffre le monde entier se fait donc sentir chez nous, mais l'histoire économique nous apprend que ce n'est pas là quelque chose d'absolument nouveau et qu'après la crise vient une autre période de prospérité. Soignons donc nos colonies pour être prêts à recevoir 1931 avec un espoir renouvelé et tout rafraîchi.

1910 qui fut presque en tous points semblable à 1930, fut suivi de 1911 qui reste une des belles années de l'apiculture. Et retenons cette leçon (on la trouve ailleurs que dans des sermons), c'est que l'homme aura beau tout faire pour se glorifier..., il n'est pas encore le maître de tout. Le soleil d'en haut est indispensable à son âme comme à son corps.

Dailens, 20 août.

Schumacher.

LA MARQUE DES MIELS ROMANDS

La nouvelle marque des miels romands a été présentée à l'assemblée de la Société romande d'apiculture, le 5 juillet dernier à La Chaux-de-Fonds.

Cette marque a été choisie par un jury spécial, à la suite d'un concours. Elle a été créée par M. L. Haesler, de St-Aubin, l'actif éditeur de l'Agenda apicole. Elle est simple, de bon goût ; elle répond aux conceptions modernes de la publicité. Une propagande intelligente et la qualité des miels qui seront offerts sous sa garantie pourront la rendre rapidement populaire.

Nous devons féliciter le comité de la Romande de ce nouveau pas vers une organisation rationnelle de la vente des miels romands. Il reste une grande tâche à accomplir dans ce domaine important. Pour la mener à bien, le comité doit se sentir appuyé par les apiculteurs. Ceux-ci doivent se rendre compte qu'au système de la concurrence individuelle sur le marché doit succéder une action collective, bien organisée, si possible en collaboration avec le commerce de détail. En apiculture, comme dans les autres domaines de la production, la rémunération raisonnable du travail et la dignité du producteur ne seront de plus en plus obtenues que par la coordination des efforts de chacun des intéressés, au moyen d'organismes spéciaux.

Malgré les difficultés que l'on peut prévoir, nous attendons avec confiance la création d'un tel organisme par le comité de la Romande. Nous savons que les apiculteurs neuchâtelais ont étudié l'affaire

pour leur canton, mais leurs efforts demeureraient vains si leurs collègues d'autres cantons venaient saboter leur travail. Il faut donc créer quelque chose pour toute la Suisse romande ; le comité de la Romande ou une commission spéciale nommée par lui peut seul l'entreprendre.

G. B.

DÉTERMINATION DE LA PROVENANCE DU MIEL D'APRÈS L'ANALYSE DU POLLEN

(SUITE ET FIN)

L'ouvrage qui contient le plus de formes de pollen est le livre du prof. *Armbruster* et *Oenike* qui, comme le disent les auteurs, n'a pas la prétention d'être un livre didactique, mais doit servir d'aide pour le travail. Ceux qui se vouent à l'analyse du pollen y trouveront un grand secours, ce qui n'exclut nullement l'utilité de l'expérience personnelle, de préparations durables des différents pollens pour leur détermination. Il s'agit d'introduire une systématisation dans cette étude et les auteurs ont procédé de la manière suivante ; ils ont dilué une partie de miel dans deux parties d'eau, ont soumis la solution à la centrifugation et analysé au microscope le sédiment obtenu avec un grossissement de 500. Ce grossissement a suffi pour pouvoir caractériser la plupart des pollens. Ils divisent les grains de pollen en grands et petits, la grandeur de 40 millièmes de millimètre étant la moyenne ; pour la forme ils distinguent entre les grains ronds, triangulaires, allongés et lentiformes. D'après la structure de la membrane externe (exine) ils ont trouvé des grains à membrane lisse, rugueuse, granuleuse, striée, réticulaire et épineuse. La partie principale du livre contient une description, par ordre alphabétique des noms de fleurs, des grains de pollen. Cette description comprend la grandeur et la forme du grain, la famille à laquelle appartient la fleur, le type de pollen, sa couleur, sa membrane externe, son origine et les dangers de confusion avec d'autres. Il y a là environ 300 espèces de pollen décrites, tant indigènes qu'étrangères. Yate Allen reproche dans *Bee Wordl* (n° 3, vol. XI, 1930), aux auteurs, d'avoir omis les grains de pollen de certaines fleurs très mellifères (groseillers, meurons, tulipier, lierre), les apiculteurs suisses remarqueront surtout l'absence de l'héraclée, du rhododendron, de l'orme, des perce-neige. Parmi d'autres erreurs il y a la confusion entre certains champignons (*Ustilago violacea*) et les grains de pollen des silènes ; une plante est cataloguée sous le nom de *Calliopsis* qui doit être la *Galeopsis*.

Le livre d'Armbruster et Oenike par sa classification systématique, par son texte et ses dessins est ce qu'il y a aujourd'hui de plus complet en ce genre et son prix de 6 R. M. le rend accessible à toutes les bourses.

Le dernier travail à mentionner ici est celui du prof. *Griebel* et ce dernier en annonce encore d'autres, car il a l'intention de faire une collection de toutes les formes de pollen qui se rencontrent le plus souvent dans le miel. Sa méthode est analogue à celle de *Fehlmann*, qui consiste à prendre une solution de 1 miel et 2 d'eau. Pour la maintenir stérile Griebel y ajoute quelques gouttes de formaline alors que Fehlmann et Armbruster utilisent dans ce but de l'acide phénique.

Griebel utilise la microphotographie pour reproduire les formes de pollen, ce qui présente sur le dessin à la main le grand avantage de donner en même temps plusieurs grains de pollen dans des positions variées. Il classifie les pollens d'après les familles botaniques et son premier travail contient les formes les plus importantes des papilionacées, des crucifères, des rosacées et des éricacées. Il y ajoute quelques autres formes telles que celles du tilleul, du hêtre, de l'orme, du noisetier, du pin, de l'if et de quelques herbes. Les microphotographies sont prises avec un grossissement de 350 et sont très belles.¹

A cette rapide analyse des ouvrages publiés j'ajouterai quelques observations. A leur lecture on constate déjà le manque d'une méthode uniforme de recherches ; les mensurations et les dessins faits dans des milieux différents ne se laissent pas comparer ensemble ; c'est ce qu'indiquent déjà les différences de grandeur déjà mentionnées à propos des recherches de Yate Allen et d'Armbruster. Même dans le livre d'Armbruster et d'Oenike on relève des différences entre les quatre moyens d'inclusion des grains de pollen employés concurremment par les auteurs. Ils obtiennent ainsi de notables différences de forme et de grandeur grâce au gonflement variable des grains dans ces quatre substances servant à leur inclusion. Il s'agit en effet pour avoir des préparations durables, provenant directement de la fleur, et pouvant servir de points de comparaison dans la détermination du pollen d'employer un moyen d'inclusion qui donne toujours la grandeur et la forme aussi exactes que possible des grains de pollen prélevés dans une solution de miel. Armbruster emploie dans ce but l'eau miellée ou sucrée aux deux tiers, la glycérine-gélatine,

¹ Tout dernièrement une seconde communication de Griebel vient de paraître dans laquelle l'auteur décrit les grains de pollen des composites, des labiées, des ombellifères et des bonaginacées. (C. Griebel : « Zeitschrift für Untersuchung der Lebensmittel 1930 ». Vol. 59, page 197.

l'hydrate de chloral additionné de sucre et la solution de Faure. Griebel prend de l'eau miellée et borde ses préparations avec de la paraffine.

Toutes ces substances exercent une action différente sur la forme et la grandeur des grains de pollen et laissent plus ou moins bien ressortir la structure de la membrane externe. Armbruster lui-même remarque que la glycérine-gélatine est le plus mauvais moyen d'inclusion pour les recherches du fait qu'elle efface la structure de la membrane. Par contre l'eau sucrée ou miellée à deux tiers, de même que la solution de Faure, lui ont donné de bons résultats.

La grandeur des grains de pollen est un caractère très important auquel on doit vouer le plus grand soin et à ce sujet j'ai fait quelques recherches sur les moyens d'inclusion. Ces recherches ne portent actuellement que sur le noisetier et n'ont qu'une donnée générale. Elles seront publiées ultérieurement par ailleurs, je ne relèverai pour l'instant que les résultats suivants :

- 1° Selon les moyens d'inclusion la grandeur des grains de pollen peut varier de $\frac{1}{3}$;
- 2° Par rapport à l'eau miellée c'est la glycérine-gélatine qui donne le moins de déformation. Dans la lévulose le gonflement est le plus petit ; le plus grand se rencontre avec la solution de Faure et l'hydrate de chloral ;
- 3° L'addition d'acide phénique comme désinfectant semble moins affecter la turgescence que la formaline.

Ce qui illustre le mieux l'influence des milieux d'inclusion sur la turgescence des grains de pollen sont les chiffres extrêmes relevés dans 50 mensurations. Les grains de pollen mesuraient dans la lévulose 23 et 36 millièmes de millimètre et dans l'hydrate de chloral 28 et 31 millièmes de millimètre. La différence moyenne est d'environ 8 millièmes de millimètre, ce qui correspond approximativement au tiers du diamètre.

A *Oetker* dans sa thèse : « Le pollen montre-t-il des différences caractéristiques ? » (Thèse, Fribourg-en-Brigau, 1888, Berlin), a trouvé pour le *Corylus* 30 millièmes de millimètre alors qu'Armbruster l'estime à 20.

Pour ce qui en est de l'apparence des grains de pollen dans les différents milieux d'inclusion, c'est dans la solution de Faure et dans l'hydrate de chloral qu'ils apparaissent le plus nettement et dans la lévulose le moins nettement.

Le traducteur : *Dr E. R.*

QUELLE EST LA MEILLEURE ABEILLE POUR LA SUISSE ROMANDE ?

*Rapport présenté à l'assemblée générale de la Société romande
d'apiculture le 5 juillet 1930, à La Chaux-de-Fonds.*

Chers collègues apiculteurs,

Dans sa séance du 22 février dernier, lors de l'assemblée de la Romande à Lausanne, Messieurs les délégués m'ont chargé de présenter aujourd'hui, à La Chaux-de-Fonds, un rapport sur la question posée sur le *Bulletin* du 1^{er} février écoulé, à savoir si la Société romande d'apiculture, voulait se charger de faire faire les recherches nécessaires, afin de connaître quelle est la race d'abeilles qui donne le meilleur résultat, en Suisse romande.

Sur le *Bulletin* du 1^{er} juin, j'ai lu, avec surprise, que l'assemblée de ce jour, entendrait une conférence sur la meilleure race d'abeille. Il y a donc malentendu.

D'abord, je regrette infiniment de n'avoir d'un conférencier que le nom, ensuite, ce n'est pas pour vous indiquer la meilleure race d'abeille, que j'ai la parole en ce moment, mais bien pour vous demander de faire faire les recherches nécessaires, pour savoir si il y a une meilleure race d'abeille, -et si oui, laquelle ?

Ce sujet est très complexe, très discuté, il est beaucoup plus vaste que mes connaissances personnelles, je vous demande des excuses pour ne pouvoir le traiter à fond, sous toutes ses faces.

Je me suis abstenu de fouiller les livres apicoles, pour citer l'opinion des maîtres écrivains-apiculteurs, me bornant seulement à mes propres expériences. Je ne citerai pas non plus l'opinion des fournisseurs, car chacun, en particulier, estime son abeille, sa reine et sa race, au-dessus de celles des autres.

La question posée à l'assemblée des délégués à Lausanne, était la suivante :

Messieurs les délégués,

Estimez-vous qu'il y a lieu de faire une étude sur les différentes races d'abeilles, en vue de connaître laquelle répond le mieux dans les diverses régions de la Suisse romande.

Si oui :

1^o Quel est le meilleur moyen pour faire cette étude ?

2^o Que peut faire la Société romande pour atteindre ce résultat ?

Depuis quelques années, la Société romande a fait des sacrifices pour rendre populaire l'élevage des reines et le perfectionnement de l'apiculture. Ces sacrifices ont donné des résultats, que l'on peut déjà constater, car beaucoup d'apiculteurs ont commencé à élever et il semble que maintenant, nous pourrions voir de plus près, ce que nous devons élever, ce qui donne le meilleur résultat et ainsi orienter définitivement notre élevage romand, pour l'amélioration de nos ruchers, tant au point de vue du rendement qu'à celui de la santé.

Mon expérience d'éleveur, m'a fait comprendre que beaucoup d'apiculteurs ne savent pas discerner une abeille commune d'une abeille carniolienne ou encore l'un ou l'autre des croisements de ces races.

L'italienne, jaune, est généralement assez connue, et pour cause ? Par contre, beaucoup d'apiculteurs ont une prévention contre telle ou telle race, alors qu'ils ne la connaissent pas du tout, simplement parce qu'un collègue ou un voisin leur a dit que telle race ne valait rien.

Tel apiculteur vous dira : Je ne veux pas d'italiennes, elles sont trop méchantes ? Tel autre vous dit : J'ai une ruche italienne, quelle douceur ? Un tel ne veut que des carnioliennes, un autre, n'en veut à aucun prix ? Voilà pour les deux races étrangères que nous avons le plus en Suisse romande. Quant à la race commune ou race du pays, c'est bien la même chose, aucune précision, aucun indice certain.

Qui est dans le vrai. Ceux qui en veulent, ou ceux qui n'en veulent pas ? Certainement que tous ces apiculteurs sont sincères, mais les expériences ont-elles été faites comme elles doivent se faire ? Les comparaisons ont-elles été faites dans des conditions analogues, absolument identiques pour toutes les races et pour toutes les ruches expérimentées. Voilà la difficulté ? Qui fera ces expériences ? Qui fera ces comparaisons et comment pourront-elles se faire, pour avoir assez d'autorité pour faire triompher l'abeille qui serait reconnue la meilleure.

La Société romande pourrait-elle, comme à La Rippe, pour l'acariose, avoir quelques ruchers de comparaisons, avec des abeilles de races différentes. Ces ruchers seraient surveillés, officiellement, par les inspecteurs, les membres du comité ou tout autre contrôle, de manière que les soins, dans chaque rucher et dans chaque région, soient absolument identiques, la récolte serait naturellement contrôlée sérieusement.

Après 3-4 ans de ces comparaisons, peut-être pourrait-on tirer des conclusions certaines et affirmer à coup sûr, que c'est telle abeille

qui réussit le mieux, soit dans la Suisse romande, soit dans telle ou telle région.

Ceci dit, voyons de quelles races sont les abeilles qui peuplent actuellement nos ruchers romands.

Il y en a trois principales. Ce sont :

- 1° La race commune ou noire.
- 2° La race italienne ou jaune.
- 3° La race carniolienne ou grise.

Je m'arrête à ces trois races, qui je crois, sont celles qui doivent retenir notre attention, je laisse de côté les chypriotes, les caucasiennes, l'abeille dorée américaine, la saharienne et d'autres peut-être, estimant qu'elles ne sont ni assez nombreuses, ni assez connues dans notre pays.

Je ne parlerai pas davantage des sous-races qu'il peut y avoir, telles que la sous-race du « Rhône » de M. Heyraud, ou la sous-race « Jura » de votre serviteur. Toutes les deux se ressemblent, elles proviennent d'un mélange sélectionné des trois races déjà citées : italiennes, carnioliennes et noires. Les reines ont les anneaux brun-marron. Si je n'allonge pas sur ces sous-races, c'est d'abord parce que j'y suis intéressé et ensuite parce que l'effort individuel, ne peut pas créer seul une race distincte, ne serait-ce qu'à cause du danger de la consanguinité.

Il est bien certain que la sélection de l'abeille ne peut pas se faire comme elle se fait pour d'autres espèces d'animaux, où le mâle est choisi et sélectionné autant que la femelle. On fera tout ce qu'on voudra, la fécondation ayant lieu en liberté, dans les airs, il y aura toujours le risque d'un mâle indésirable. Je doute que les stations de fécondation puissent résoudre ce problème et quant à l'auto-fécondation américaine, je suis comme Thomas, quand je verrai... je croirai ?

En attendant, pour ce qui me concerne, je continue à choisir mes souches d'élevage en prenant celles qui ont les qualités que je désire et en éliminant du rucher, tout ce qui ne répond pas, ce qui n'empêche pas les risques de fécondation par des mâles d'autres ruchers tout comme celui d'obtenir par ci, par là, quelque descendance qui ne réponde pas à la souche mère.

Des trois races indiquées, la race noire ou commune, est la plus répandue chez nous, puis vient l'italienne et ensuite la carniolienne.

Si je devais m'exprimer en chiffre, sur la proportion de ces trois races, je dirais que le 50 % est de la race commune, le 30 % de la race italienne et le 20 % de la race carniolienne. Ces chiffres sont une simple supposition, en me basant sur les commandes de reines qui

me sont faites. Je me hâte d'ajouter, que je ne connais nulle part, en Suisse romande, un rucher qui ait, à l'état pur, l'une ou l'autre de ces races.

Lorsqu'on importe des reines d'Italie ou de Carniole, aussi longtemps que ces reines restent dans une ruche, il y a des abeilles « pure race » mais au premier élevage, essaimage ou remplacement de la reine, on peut observer des croisements et c'est sans doute le motif pour lequel on trouve des métis à peu près dans tous les ruchers. Ces croisements, qui peuvent s'observer et se suivre facilement avec l'italienne, aux anneaux jaunes, se font certainement avec la carniolienne, mais ne se remarquent pas si facilement, étant donné que l'abeille carniolienne est presque noire avec les anneaux gris. Par le fait de tous ces croisements, nous pouvons dire que nous n'avons pas de race pure, pas plus la commune que les autres, mais ce que l'on peut observer facilement et régulièrement, après l'importation, par exemple avec l'italienne, c'est qu'après la deuxième génération, quelquefois après la première ou la troisième, les anneaux jaunes disparaissent, les abeilles viennent noires ou à peu près, avec par-ci par-là le premier anneau jaune.

J'ai eu l'honneur d'entendre une conférence de M. le Dr Perret, sur les croisements. Il y a une loi, dans la nature, qui règle ces croisements. La théorie Mendel a mis en évidence les proportions qui découlent des croisements et des retours à la race originelle, après deux ou trois générations. En pratique, j'ai observé cela dans mes ruches, mais je ne suis pas assez sûr de la théorie pour vous en causer, je préfère m'abstenir.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en Suisse romande nous n'avons aucune race pure, pas plus la noire ou commune que n'importe laquelle autre. Que faut-il déduire de cela ? Est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Voyons rapidement les avantages et les inconvénients des trois races que nous utilisons en général. Si l'on consulte les auteurs des différents traités d'apiculture, on remarque qu'ils ne sont pas tous d'accord sur ce sujet, mais comme je ne suis pas ici pour faire un rapport sur ce qui a été écrit sur les diverses races d'abeilles, je vous causerai seulement de ce que j'ai observé moi-même, sans rien conclure définitivement, en laissant à chacun le soin de vérifier, observer et conclure.

(A suivre.)

Aug. Lassueur.

UNE ÈRE NOUVELLE AVEC DES IDÉES MODERNES

*Conférence donnée à Bienne à l'assemblée bisannuelle
de la Fédération jurassienne,
par Jean Gigon, inspecteur cantonal des maladies des abeilles, Ajoie.*

(SUITE)

Parlant de races d'abeilles, Virgile, dans ses Géorgiques, parle de deux variétés existant à son époque et décrit ainsi la meilleure : « Les autres reluisent, et leurs corps variés brillent comme s'ils étaient couverts de gouttes d'or. C'est la meilleure race. Grâce à elle, si le beau temps du ciel est assuré, tu auras des rayons de miel à presser. » Si Virgile préconisait déjà une meilleure race d'abeilles, cette idée a été suivie jusqu'à nous et pour y arriver, on a fait de la sélection. Lorsque nous élevons des reines, que ce soit pour la vente ou pour les employer dans nos ruchers, nous devons ne jamais perdre de vue l'amélioration de la race, et agir comme nous le ferions pour nos grands animaux, en choisissant les reproducteurs des deux sexes qui nous semblent réunir au plus haut degré les qualités que nous avons en vue, soit de race, soit d'activité, soit de durée, soit d'organes. Dans ce but, on doit choisir deux ou trois des meilleures colonies, de celles qui possèdent les qualités désirées, pour leur faire *produire des mâles*, et deux ou trois autres pour la production des reines. Quant à l'élevage des reines, je préconise la méthode du Dr Miller qui est brièvement conçue et pratique : Quelques jours avant de préparer la ruche orpheline, placez dans une de vos ruches *de choix*, dont vous voulez reproduire des reines, un rayon vide non entièrement bâti ou un cadre contenant des bandes de cire gaufrée. Ce cadre, placé au centre de la ruche, sera rempli d'œufs par la reine de choix avant que les abeilles n'aient le temps de le construire entièrement. S'il est donné à la ruche orpheline au moment où les premières larves y éclosent, les abeilles trouvant une grande facilité à construire des cellules de reines sans démolir le rayon, en établiront un grand nombre. Je ne parlerai pas des reines en nourricerie qui est du ressort de l'éleveur de reines plutôt que du producteur de miel. Je préconiserai vivement le marquage des reines par le procédé du Dr Brännich et d'observer pour chaque année la couleur officielle des stations de fécondation. Je passe au galop sur la question de l'élevage qui ferait l'objet d'un travail spécial si on voulait décrire toutes les méthodes et les innovations

dans le matériel d'élevage et d'introduction pour dire encore un mot des races et de la sélection, ainsi que de l'essaimage naturel. *Dans tous les cas où il se produit, l'essaimage naturel est toujours causé par un malaise ou par un besoin qu'il a été impossible aux abeilles de satisfaire ; ou enfin par un état anormal de la colonie.*

Au point de vue race, il est reconnu que le croisement de notre race du pays avec l'italienne donne de très bons résultats, de même qu'avec le croisement de la carniolienne pure.

(A suivre.)

ECHOS DE PARTOUT

Concurrence formidable.

Le Département égyptien de l'industrie et du commerce a constaté que la quantité de miel noir exporté en 1929 a atteint 14 millions de kilos, alors qu'elle n'était que de 2 millions et demi en 1928. Il a demandé à divers consulats des renseignements au sujet de l'emploi de ce miel et des propositions pour intensifier encore l'exportation de ce produit.

Le tarif américain.

L'American Bee Journal constate que les nouveaux droits de douane adoptés par le Sénat seront néfastes aux apiculteurs américains. L'Allemagne, par exemple, leur achetait des millions de livres de miel ; elle a augmenté ses droits d'entrée d'une façon telle qu'il sera difficile aux Américains de conserver ce marché. Le Canada a élevé les droits sur la cire gaufrée, et supprimé en fait l'entrée de ce produit sur son territoire. M. Dadant pense que l'agriculture entière de son pays d'adoption souffrira de l'application du tarif dit de protection.

Un nouveau sucre industriel.

Le sucre est probablement la denrée dont le prix a subi la diminution la plus forte depuis la guerre mondiale : il coûte moins aujourd'hui qu'en 1914. Selon toute probabilité, les prix resteront bas, la culture de la canne à sucre faisant chaque année des progrès énormes. C'est ainsi que des capitalistes ont acquis en Floride 170,000 acres (plus de 70,000 hectares) où la canne sera cultivée selon les méthodes les plus modernes.

En outre, le Bureau des standards, à Washington, annonce un nouveau procédé pour la fabrication de la xylose ou sucre de bois. Ce sucre peut être fabriqué avec la paille, les capsules du coton, la tige centrale du maïs et autres matières à peu près sans valeur.

Lorsque le sucre ne coûtera plus rien ou presque, les apiculteurs pourront facilement approvisionner leurs abeilles pour l'hiver ; mais vendront-ils encore leur miel ? *That is the question !*

Ruche avec entrée en haut.

Les Canadiens font des expériences d'hivernage avec une ruche ayant son entrée en haut. Au printemps de 1928, le Département de la Colombie britannique a chargé un certain nombre d'apiculteurs d'essayer ce nouveau procédé. Les rapports des expérimentateurs donnent l'impression que les abeilles hivernent mieux dans une ruche sans protection ayant son trou de vol en haut que dans une ruche ordinaire calfeutrée. Au printemps, les colonies étaient plus fortes, elles avaient plus de couvain que leurs voisines logées dans des ruches ordinaires et calfeutrées. La consommation hivernale avait été moindre aussi. Quelques ruches ayant des plateaux minces avaient une certaine quantité d'abeilles mortes, mais n'en paraissaient pas être incommodées. Notons que le thermomètre d'un des observateurs est descendu jusqu'à 22° Fahrenheit, soit 32° C. au-dessous de zéro.

Nous devons les renseignements qui précèdent à l'obligeance de M. Armand Chenuz, Skookumchuck, B. C., qui doit être un Vaudois de Montricher. Nous le remercions vivement et nous lui présentons les salutations des apiculteurs romands.

Rendez à César...

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 16 juillet, rendant compte de la réunion de la « Côte neuchâteloise » à Lignièrès, dit que l'acariose a été importée dans cette localité par des abeilles venant de Villars-le-Grand, Vaud. C'est une erreur : l'acariose n'a jamais été constatée dans le district d'Avenches ; au surplus, l'apiculteur de Villars-le-Grand qui menait ses abeilles en estivage à Lignièrès a son rucher sur territoire fribourgeois.

L'acariose a été trouvée pour la première fois à Lignièrès ou dans les environs en 1928, et les inspecteurs fribourgeois et vaudois n'ont pas autorisé le retour dans leurs cantons respectifs des ruches ayant passé l'été dans la région contaminée avant que le Liebefeld ait procédé à une analyse des abeilles suspectes. Cette analyse ayant donné un résultat négatif, les apiculteurs ont pu ramener leurs colonies avec un certificat de santé délivré par feu l'inspecteur Savary. Pour nous, elles n'en demeureront pas moins suspectes pour plusieurs années encore ; mais nous tenons à dire à nos amis neuchâtelois que l'infection qui les inquiète à juste titre ne provient pas du canton de Vaud.

J. Magnenat.

SIROP DE FRUITS

Causerie Apicole

J'ai débuté dans l'apiculture en 1890, à la mort de mon père, mais jamais je n'ai vu une année aussi déplorable que celle-ci, récolte nulle et provisions insignifiantes dans les corps de ruche ; aussi ne s'agit-il pas de décourager et de jeter le manche après la cognée.

Comme suite aux nourrissements stimulants à petites doses du mois d'août, il faudra, en septembre, nourrir copieusement. Le sucre de fruits de la maison Hostteler, de Berne, sera alors le bienvenu chez les apiculteurs soucieux d'un bon hivernage pour leurs chères abeilles. La composition de ce sucre *inverti* et son juste point de condensation exempté les abeilles du travail de l'inversion et ménage ainsi leur provision d'albumine ce qui prolonge leur vie.

J'utilise ce produit lancé en Suisse par la maison Gericke, de Zurich, prédécesseur de MM. Hostteler et Co, à Berne, depuis 1900, et il m'a toujours donné entière satisfaction, soit comme stimulant soit comme nourrissement, aussi je me fais un devoir de le recommander vivement à mes collègues.

En 1903, rentrant de service militaire à fin octobre, je me suis aperçu que quelques ruches n'avaient pas les provisions suffisantes, j'ai nourri avec le sirop de sucre de fruits (toujours accepté avec avidité par les abeilles) mais le mauvais temps étant venu, ce sirop est resté non operculé dans les cadres du centre des ruches, ce qui n'a pas empêché ces abeilles d'effectuer un très bon hivernage.

Le vieux proverbe qui dit : « A quelque chose malheur est bon », aura permis à nos collègues qui n'avaient pas écoulé leur récolte de l'année dernière, de la vendre dans de bonnes conditions, et avec M. Heyraud, le philosophe président de notre Fédération valaisanne, espérons que 1931 sera une année où coule le miel et que les extracteurs bien reposés cette année feront entendre durant longtemps leur joyeuse chanson.

Edmond Bochaty, Evionnaz.

* * *

(Réd.) Voici un autre avis sur le même sujet.

Depuis quelques années bien des apiculteurs ont remplacé le sirop ordinaire par le sirop de fruits pour le nourrissement de leurs colonies. C'est une initiative heureuse. On remplace ainsi un produit étranger par une production tout à fait indigène. Cela aidera certainement l'utilisation rationnelle de nos fruits. Tous les apiculteurs

qui en ont fait l'essai, en ont été satisfaits. Nos abeilles l'apprécient beaucoup et le travail au moment du gros nourrissage printanier et automnal est bien simplifié.

Je ne trouve à ce produit qu'un seul inconvénient ; c'est que son prix de revient est trop élevé si on le compare à celui du sucre de première qualité. Je me permettrai de n'être pas tout à fait de l'avis de notre dévoué caissier, M. Schumacher, qui trouve, dans le numéro d'août du *Bulletin*, que ce produit ne revient guère plus cher que le sirop ordinaire.

Même en faisant sa commande par l'intermédiaire de la Section, le sirop de fruits revient, y compris le port de la marchandise et du retour de l'emballage, à fr. 0.48 le kg.

Faisons du bon sirop à la manière de nos grand-pères et nous aurons :

Eau 1 kg.	= fr. —
Sucre 1 ½ kg. à 0.40	= fr. 0.60
Total : 2 ½ kg. bon sirop	= fr. 0.60

Ce qui fait un prix de revient de fr. 0.24 le kg., soit 100 % meilleur marché que le sirop de fruits.

Je conviens qu'il faudrait ajouter quelque chose pour le combustible et pour sa peine, mais mettez la bourgeoise de bonne humeur et à côté de sa casserole où mijotent les pommes de terre, votre bon sirop se préparera tout seul ou à peu près.

H. Maytain, insp.

Réd. — Il n'y a pas à considérer ici le prix du sucre seulement, mais bien d'autres facteurs entrent en jeu et nous maintenons ce que nous avons dit, sans empêcher personne, naturellement, de continuer à faire du sirop avec du sucre.

UN DERNIER ECHO DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE A LA CHAUX-DE-FONDS

Arriver à fixer deux jours de beau temps en cette année ultrorageuse, n'est-ce pas un tour de force sinon une aubaine ? La Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises y a presque réussi. Une autre joie aussi l'attendait : la forte participation des apiculteurs venus de tous les cantons romands. Quelle atmosphère de sympathie et de simplicité rustique ! Tout cela fut absolument bienfaisant.

Nous saluâmes plusieurs vétérans de la cause : MM. Mayor, Magnenat, Lassueur, Heyraud, Thiébaud, le Dr Rotschi et beaucoup d'autres. On me pardonnera de ne pas citer tous les noms. C'est avec reconnaissance que nous reçûmes notre grand ami, le Dr Morgenthaler, du Liebefeld, auquel la société sœur de la Suisse allemande tint à associer un délégué en la personne du Dr Lehmann, un apiculteur fort estimé, habitant la ville fédérale.

Il y eut une seule ombre : l'absence de M. Schumacher, le distingué et dévoué directeur de notre *Bulletin*.

M. Mayor, toujours jovial, présida avec humour et en cinq sec, il rappela que la première assemblée annuelle de la Romande après les hostilités, eut lieu, en 1919, précisément à La Chaux-de-Fonds

Le rapport annuel, écouté avec intérêt, ne souleva aucune discussion.

La marque de la Romande existe désormais. M. Haesler, de St-Aubin, est sorti lauréat du concours. L'on nous montra force bocaux ornés de la marque, qui présente fort bien.

Les apiculteurs neuchâtelois ont poussé à la création d'un office de vente chargé d'organiser et d'équilibrer le marché du miel. Un des leurs, M. Georges Béguin, professeur à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, présenta à ce sujet un rapport et des conclusions fort intéressantes. Il faut régulariser le marché par un office de vente et une marque du miel, dit-il, ainsi que des banderoles de garantie, s'adaptant à tous les genres de bocaux. Le public y trouvera une sécurité et l'adoptera sans tarder, exclusivement.

La vente du miel se fera par l'intermédiaire de l'Office, mais celui-ci ne tiendra ni dépôt ni magasin. D'une part, il y aura l'organisation des producteurs, et de l'autre, celle des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. L'Office les reliera tous.

M. Haesler a déjà élaboré un projet de règlement de la vente et du contrôle du miel, règlement, qui sera mis en vigueur, après son approbation par les organes directeurs de la Romande.

M. Lassueur, d'Onnens-Bonvillars (Vaud), rapporta sur un problème pour la solution duquel il n'a cessé de se dépenser avec une compétence et une abnégation rares : celui de la meilleure race d'abeilles pour nos régions romandes. Il fit sur cette question complexe un exposé captivant, en disant ce qui a été fait déjà dans ce domaine et tout ce que les apiculteurs romands doivent faire encore, soit individuellement, soit par le moyen de la Romande en tant que force collective.

M. Lassueur pense que la propagation des diverses races d'abeilles se présente, dans notre pays, approximativement dans les pro-

portions suivantes : race commune du pays ou race noire : 50 % ; race italienne ou jaune : 30 % ; race carniolienne ou grise : 20 %.

Il y a des métisses pour ainsi dire dans toutes les ruches, par l'effet des croisements ; il n'existe pas de races pures. La sous-race du Jura, par exemple, est un mélange des trois races déjà mentionnées.

Les carnioliennes de race pure sont très essaimeuses et ont un caractère agressif. Les croisements les assagissent en adoucissant leur caractère et en les rendant plus sédentaires. Avec les générations, elles essaient de moins en moins.

Les italiennes pur sang ont la tendance de piller les autres ruches et elles essaient. M. Lassueur cita à ce sujet des expériences empreintes d'humour. Le croisement de la carniolienne et de l'italienne donne de bons résultats.

Comme caractère, l'abeille commune ou du pays, n'est pas inférieure à la moyenne ; elle est très rustique. Les apiculteurs suisses allemands ont adopté la pure race noire du pays. Ils entendent la conserver et la préserver de tout métissage.

Après 35 ans d'expériences comme apiculteur, M. Lassueur en est arrivé à ne plus regarder à la couleur, mais à la douceur du caractère, au rendement et à la santé (activité et développement). Il n'est pas prouvé que telle race soit meilleure que toute autre.

Avant d'unifier pour avoir une seule race en Suisse romande et même en Suisse tout court, le Tessin excepté, il importe de savoir quel doit être l'objet de cette unification. Nous n'y arriverons que par des comparaisons méthodiques organisées sous les auspices et le contrôle de la Société romande.

Il nous faut unifier sans tomber dans les erreurs de la consanguinité, qui fait que les abeilles sont plus facilement sujettes aux maladies et succombent.

Seul un organe compétent peut, de l'avis de M. Lassueur — et c'est un peu l'opinion général — donner de bons résultats. Le rapporteur recommanda aux apiculteurs romands d'adopter cette solution.

M. Heyraud, de Martigny, est partisan des races pures. Mais non pas pures dans l'acceptation absolue que l'on prête généralement à ce vocable. Il explique ce qu'il faut entendre par une race pure. Pour cela, il partit des expériences qui furent faites lors de la constitution de la race nouvelle dite du Rhône. Il s'agit, en l'espèce, du croisement d'une pure race chypriote avec une autre race pure, afin d'adoucir le caractère de la première.

Il nous faut une race de la Romande, dit M. Heyraud, afin de

nous rendre indépendants de l'étranger. Notre longue dépendance a été à l'origine de bien des maladies de nos abeilles.

Cette question de la meilleure race d'abeilles pour nos régions suisses est capitale. La Société romande n'aura de trêve avant qu'elle ne l'ait résolue en associant ses efforts à ceux de la société sœur de la Suisse allemande.

Cette conviction, le Dr Morgenthaler la partage. Ce qu'il importe de constituer, c'est la race suisse, avec ses sous-variétés, s'il le faut. On le voit, le problème n'est que posé. M. Lassueur a le mérite de l'avoir placé sur son véritable terrain national, car il est nécessaire de conjuguer les efforts, les moyens et les expériences pour arriver à des conclusions solides et une solution à la fois scientifique et pratique.

Au programme des journées romandes figurait la visite facultative de la ville de La Chaux-de-Fonds et de ruches, ce que plusieurs firent consciencieusement. Quatre groupes se dispersèrent dans toutes les directions.

A 20 heures, grand rendez-vous au Stand des Armes Réunies pour le banquet et la soirée familière. Le meilleur esprit confédéral et une franche cordialité apicole s'y donnèrent libre carrière. Des dames rehaussèrent la solennité de cette soirée. Des paroles de bienvenue, de joie, de félicitations et de reconnaissance furent prononcées tout à tour par M. Mayor, M. le Dr Perret, président du comité d'organisation, M. Jaquet, nommé major de table, M. le Dr Morgenthaler, M. le Dr Rotschy, M. Breguet, représentant des autorités communales, le Dr Fallet, délégué des associations agricoles des Montagnes neuchâteloises. M. l'abbé Gapany se fit l'interprète des amis fribourgeois et M. Lorétan fut le porte-parole des confédérés valaisans, M. Neuhaus, de Bienne, enfin, parla au nom de la Société d'apiculture du Seeland bernois, qui a tenu à prendre contact avec les apiculteurs romands en envoyant une délégation à nos journées.

La soirée nous réserva les aimables attentions d'un corps d'accordéonistes, jeunes suissesses-allemandes pour la plupart, et vêtues du costume national. Le demi-chœur de l'Union chorale, sous l'experte direction de maître Pantillon, donna de l'éclat à cette première journée, que termina la présentation d'un film sur les abeilles et les ruches, dû à la collaboration de M. le Dr Perret et de M. Etienne Adler, tous deux à La Chaux-de-Fonds.

Le lendemain, dimanche, journée radieuse et participation compacte à l'excursion aux Brenets. Ce fut une caravane d'auto-cars et d'automobiles. Les apiculteurs romands admirèrent villes et villages, campagnes et forêts. La visite du Saut du Doubs et le retour en

canot-moteur sur le lac des Brenets furent les feux d'artifice de la journée.

Banquet animé avec discours de bienvenue et de félicitations de M. Bertrand-Perrenoud, de Coffrane, président de la Fédération des apiculteurs neuchâtelois, de M. Fankhauser, porte-parole des Vaudois. M. le Dr Lehmann, de Berne, apporta le salut confédéral des apiculteurs de la Suisse allemande. L'orateur dit son enchantement de ces deux journées et exalta le charme des paysages haut-jurassiens.

L'assemblée de 1930, marqua deux journées bien réussies et réconfortantes. Elles demeureront dans le souvenir de nos confédérés romands comme le gage de la fidélité des apiculteurs neuchâtelois à une cause qui nous est chère.

Encore une fois, un chaleureux merci au comité d'organisation des Montagnes neuchâteloises, qui nous a si bien reçus, et en particulier à son président, M. le Dr Perret, à son trésorier, M. Vuille, et son secrétaire, M. Georges Matthey.

Vive les abeilles, vive les apiculteurs, vive la Société romande !

Marius Fallet.

(*Réd.*) — Les apiculteurs qui désirent une photographie de l'assemblée générale (voir page 289 du N° d'août) peuvent s'adresser à M. Ed. Porret, rue J.-J. Hug 31, Le Locle — prix 40 centimes. — On reconnaît sur cette vue les principaux personnages de la Romande, embellis et réjouis par le voisinage de gracieuses apicultrices.

* * *

(*Réd.*) — Nous avons le plaisir de donner ici le texte du discours prononcé par M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise. De par la disposition des tables du banquet, beaucoup d'apiculteurs n'ont pu l'entendre et ce serait dommage de laisser s'écouler dans le Doubs et sans écho des paroles si pleines de poésie et de profonds sentiments.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez sans doute souvent entendu citer cette image qui compare notre vie à un fleuve. Le cours de celui qui épouse si bien les contours de ce verdoyant vallon prouve la justesse de cette image. Les forces qui nous poussent, tantôt s'associent avec grâce et bonheur et alors c'est la paix, l'harmonie dont parlait hier soir Monsieur Rotschy ; c'est un glissement presque imperceptible des êtres et des choses vers leur destin final. Mais voilà que, comme les mil-

liards de gouttelettes qui baignent ces pittoresques rivages se heurtent, se bousculent, se brisent aux corps durs de la route, ces mêmes forces qui nous poussent entrent en lutte, s'opposent en des remous terribles. Alors c'est la souffrance, ce sont les crises, les orages.

Mais parfois aussi, il arrive comme à ce fleuve qui vient de loin, qui a grossi peu à peu, qui sous vos yeux s'attarde et se repose en un bassin sinueux, où la nappe s'étale, reflétant les nuages fugitifs des cieux, ou l'azur ou les étoiles, et les rochers silencieux et les fleurs pensives et les feuillages balancés par le vent ; ainsi notre vie s'apaise. C'est l'étape heureuse où l'on songe à ces choses belles que le Créateur a déposées en chacun de nous : la générosité, la solidarité, je dirai mieux et plus d'un seul mot : la fraternité, la fraternité qui relie malgré tout, mais qui devrait unir davantage encore tous les êtres.

Aujourd'hui est une de ces étapes heureuses où s'épanouissent ces sentiments supérieurs. De telles étapes sont infiniment bienfaisantes, elles sont nécessaires. Je publiais un jour, dans notre *Bulletin*, l'avis de suppression pour 1930 de l'assemblée générale de la Fédération vaudoise. Et j'indiquais que pareille décision était malheureuse. Une société n'est pas un corps théorique seulement, une entité vague et lointaine. C'est un corps *vivant*, qui doit se sentir *vivre*, d'une vie puissante et libre, aussi souvent que possible. Je disais donc que la décision de la Vaudoise était malheureuse mais seulement du point de vue vaudois. Comme les choses ont deux faces, en général, cette suppression est un bonheur pour la Romande. Des Vaudois sont venus aujourd'hui au Saut du Doubs, qui n'y seraient point sans cette suppression.

Puisse la Romande perpétuer longtemps la tradition de ces réunions annuelles où se fondent en un seul tous les éléments divers de notre association, où l'on a l'inestimable bonheur de reconnaître des frères dans les habitants de ces montagnes, dans les représentants du Seeland, du Mittelland, dans ceux des bords du Rhône et de nos lacs, où l'on se comprend, où l'on s'estime, où l'on s'aime ; c'est le vœu le plus beau que je puisse formuler à cette Romande qui nous rassemble aujourd'hui.

Mais tous ces efforts, Mesdames et Messieurs, ne sont vraiment fructueux que s'ils sont concertés et appuyés par la *sympathie*. C'est sur ce mot que je désire conclure.

La sympathie suit en somme le développement de l'abeille. Il faut qu'une reine en dépose le germe, germe imperceptible mais qui vit, qui grossit, s'enroule, s'allonge, s'enferme, devient chrysalide, se cache dans l'ombre, puis marche, court, se rend utile et enfin, un

beau jour, s'envole au grand soleil et se montre, comme aujourd'hui, à tous les yeux. Je ne résiste pas au plaisir de dire tout le bonheur que j'ai eu à me rencontrer avec vous, à fraterniser avec mon collègue Bertrand Perrenoud, à découvrir en lui des sentiments pareils aux miens. Je bois, Mesdames et Messieurs, à l'épanouissement de ces sentiments de solidarité, à l'union toujours plus étroite des deux Fédérations.

Saut du Doubs, le 6 juillet 1930.

PESÉES DE NOS RUCHES SUR BALANCE EN JUILLET 1930

Stations	Alt.	Aug.	Dim.	journée la plus forte	Total du mois	
					Aug.	Dim.
Rithner, Chilly	401	1 400	4 400	1 : 0,650	—	4 —
Côte Neuchâtel., Neuch.	438	3	4 500	2 : 2	—	1 500
Paintard, Vaudœuvres	430	1 900	1 600	5 : 400	300	—
Donnet, Chœx	594	1 650	3 400	4 : 700	—	1 750
Jeanprêtre, CORCELLES (Berne)	650	4 100	— 900	4 : 700	3 200	—
Jeanneret, Buttes	777	5 100	5 450	4 : 1 500	—	— 350
Farron, Tavannes	761	1 100	3 —	11 : 400	—	1 900
Stalé, Coffrane	805	1 400	3 800	3 : 400	—	2 400
Giauque, Prêles	820					
Graber, Cernier	825	6 550	3 500	5 : 1 650	3 050	—
Matthey, Le Locle	915	3 —	5 400	4 : 1 200	—	2 400
Zufferey, St-Luc	1650					

Digne successeur des mois précédents, juillet continue la mauvaise série et clôt l'année apicole 1930. Préparons 1931 qui certainement sera meilleure. Le cours du miel est à la hausse.

Corcelles (Neuchâtel), 1930.

C. Thiébaud.

AGENDA APICOLE ROMAND

Concours.

Nous rappelons aux intéressés les concours de l'édition 1930. La date de fermeture fixée au 15 août est renvoyée au 15 septembre, dernier délai.

Concours de Nouveautés et concours spécial 1930 travaux pour expositions.

Cette année, très peu de nouveautés sont présentées. Est-ce l'effet de la récolte déplorable?... Chercheurs, participez aux concours, vous ferez œuvre utile ?

*Edition de l'Agenda apicole romand,
St-Aubin (Neuchâtel).*

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes Neuchâtelaises.

Dimanche 14 septembre, à 14 h., séance pratique au rucher de M. Wuillème, à La Chaux-de-Fonds, situé au « Couvent », quartier du Grenier.

Le but de cette réunion est d'effectuer un contrôle sérieux des ruches avant la mise en hivernage. Cette séance est recommandée à chacun, tout spécialement aux débutants.

Le Comité.

* * *

Assemblée de la Fédération valaisanne d'apiculture, à St-Maurice.

Le choix d'un dimanche ensoleillé a permis de grouper plus de 150 membres venus de toutes les parties du canton. La Section du Haut-Valais était représentée par son président.

M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise, et M. Péclard, inspecteur des ruchers de la Section des Alpes, nous honoraient de leur présence.

Présidée par M. Heyraud, la séance eut lieu au théâtre de l'Abbaye.

M. Leuzinger, entomologiste distingué, termina la séance par une conférence très goûtée sur le travail à faire pour combattre l'acariose. Le banquet, très bien servi, eut lieu à l'hôtel des Alpes, où plusieurs orateurs se firent entendre. M. le conseiller d'Etat Troillet se déclare heureux de se compter au nombre des apiculteurs et comme président de la Société de pomologie il souhaite que le développement de l'apiculture marche de pair avec celui de l'arboriculture.

Après le banquet deux autocars conduisent les apiculteurs par groupes aux importants ruchers de MM. Heyraud, Mottier, Pahud et Bochaty.

Pour le comité : *Blanchut F.*

Quelques impressions sur l'assemblée générale de la Valaisanne 25 mai 1930.

J'arrive à St-Maurice au moment où la troupe des apiculteurs quitte l'hôtel du Simplon où a eu lieu la réception et se rend à l'église voisine. Ça, c'est pour nous, Vaudois et protestants, un fait extraordinaire, inouï : Ne pas négliger, malgré tout, les instants dus au recueillement. Chez nous, la foi, sentiment intime, profond, s'est faite plus réservée. Aux jours de liesse, nous faisons bon marché du service divin. Ici, on l'inscrit en tête du programme de la fête. Les apiculteurs agenouillés remplissent tout un côté de l'église. Ils ont sorti de leur poche leur petit livre noir et suivent avec attention les symboles séculaires. La messe est célébrée par un curé apiculteur. J'y assiste un peu à l'écart, mais en ami, pétri de sympathie, toujours impressionné et ému par ces rites profonds, enfermant tant d'aspirations de la pauvre et fragile âme humaine vers l'idéal, la pureté et l'éternité.

L'assemblée se déroule au théâtre, un vieux théâtre, sommaire plutôt que simple, mais qui doit pourtant suffire à créer l'illusion bien-faisante. Elle me laisse partagé, cette assemblée. Les orateurs s'expri-

ment posément, sans hâte, en un français très correct, avec un accent pittoresque et, parfois, fort savoureux. Ils ne font pas de « phrases », emploient peu ou pas de « clichés », disent ce qu'ils ont sur le cœur ou dans l'esprit avec force et conviction, avec une franchise étonnante surtout, presque rude. Mais les tendances qui s'affirment en cours de séance varient peu. Elles sont, ces tendances, strictement, exclusivement valaisannes. Le Valais, toujours le Valais, rien que le Valais. Vive le Valais ! Ce particularisme est ce qui frappe le plus. On a beau admettre pleinement que cet attirant pays est avant tout producteur et très peu consommateur de miel, qu'il lui faut des débouchés extérieurs, débouchés qui lui sont, non seulement utiles, mais nécessaires et indispensables, on demeure impressionné devant un si puissant et si tranquille « quant à soi ». — Mais, amis lecteurs, soyons sincères. N'en est-il pas partout de même?... Sur ce point particulier et délicat de l'amour de soi, n'y a-t-il pas, en Suisse et ailleurs beaucoup de Valais, petits et grands, qui se ressemblent comme des frères ? Et puis, ne faut-il pas et avant tout, être fortement soi-même ? Les choses ainsi sont claires et nettes et les problèmes simplifiés. — Cette remarque est donc loin d'être un grief, — mais juste le contraire.

A propos de la future *marque* de la Romande, par exemple, se manifeste une certaine défiance. Rendra-t-elle vraiment service aux apiculteurs du Valais ? Son efficacité est-elle certaine ? A côté d'elle, sur les bords, on voudrait voir figurer encore une autre *marque*, originale, parlante et spécifiant expressément la provenance valaisanne du produit. On entend cette parole qui exprime une crainte : Nous tirerons probablement les marrons du feu, mais ce sont d'autres qui les croqueront.

Le Valais qui, chaque été, voit accourir par milliers les hôtes dans ses stations hôtelières universellement connues, pourrait y écouler une bonne partie de sa production de miel. Quelqu'un propose de tenter une démarche. Mais un autre orateur prédit aussitôt l'insuccès complet qu'elle rencontrera. « Rien à faire avec Messieurs les hôteliers, dit-il ; ils manifestent une incompréhension aussi totale qu'étrange. En pleine saison des asperges, ils serviront à leurs hôtes des légumes exotiques et, alors que des trains entiers d'abricots mûrs et dorés quittent le Valais, leurs desserts seront tirés de boîtes de conserves. » Un troisième orateur rapporte ce propos de l'un de ces Messieurs : « Même si le miel était au prix de la mielline, etc., nous n'en achèterions pas. Car la consommation plus grande qu'en feraient nos clients réduirait trop nos bénéfices ». Tout ce que ci-dessus prouve surabondamment que nos amis valaisans passent par les mêmes tourments que nous et que l'écoulement rémunérateur de leur miel leur cause les mêmes soucis. Aussi l'idée d'un *Office central de vente* a-t-elle aussi germé en Valais.

M. Henri Meytain lit une lettre de la Fédération laitière, organisation importante, qui a des ramifications étendues et qui serait susceptible de s'adjoindre le commerce du miel. M. Meytain s'est abouché avec elle parce qu'il y a un ami. La réponse de cet ami contient des considérations si justes qu'elle mériterait d'être citée in-extenso ici. Bornons-nous à quelques extraits : 1° Si l'on veut créer un office central, il faut lui remettre toute la production destinée à la vente. Ce sont les stocks libres qui créent la concurrence, influent sur les prix en les gâchant ; 2° Par l'organe central, les producteurs espèrent obtenir des prix supérieurs. Or, c'est précisément le contraire qui arrive. 3° On laisse à l'office central tous les risques et tout le soin de trouver acheteurs et débouchés... et surtout le soin de payer les producteurs. 4° Quand les apiculteurs ont la possibilité de vendre leur récolte,

ils laissent l'office en plan. Mais dès qu'ils se heurtent à d'insurmontables difficultés, ils prient leur comité et l'office central de vouloir bien se charger de cette impossibilité, etc.

Enfin, considérant et déplorant les fluctuations des prix du miel, l'an passé, quelqu'un propose avec infiniment de raison, selon nous, d'établir les prix du miel non pour une année mais en se basant sur une moyenne de 5 années (en admettant qu'il y ait « une bonne année » sur cinq). Opinion toute personnelle : il faudrait que des apiculteurs nombreux tiennent leur comptabilité afin que le prix de revient du kilo de miel soit déterminé sur données sérieuses, positives et non abandonné au gré des fantaisies ou d'une assemblée.

Un vieil apiculteur rappelle avec bonhomie, qu'une sorte d'office a existé en Valais, il y a 40 ans. Il a sombré parce qu'on s'est aperçu que celui qui en était chargé ne vendait pour finir que son propre miel ou celui de ses amis. En somme, l'assemblée se sépare sans prendre de décision formelle sur ce point. Au comité le soin de mener la chose à bien.

Le Valais a le bonheur de posséder le zélé M. Leuzinger. Ce petit homme, plein de science et d'entrain, mène une lutte du diable contre l'acariose, etc. An banquet, on apprécie la verve et le dévouement inépuisables de ce bon M. Lorétan. Avec un pareil major de table, les assemblées de la Valaisanne ne seront que des succès. N'oublions pas cet étonnant Joseph-Louis Paschoud, d'Evionnaz, qui chante une chanson de sa composition.

Pour conclure, je dirai quelques mots de la « Race du Rhône ». Le peu que j'en ai pu voir (de beaux bourdons dorés), ne me permet pas d'en dire long ni de tirer des conclusions précises et positives. Je ne suis pas de ceux qui sourient narquoisement de toute innovation, les blagent et les démolissent. M. Pahud et ses collègues ont, je crois, réussi à fixer une variété d'abeilles. C'est déjà très beau. Je leur souhaite plein succès dans ce qu'ils en espèrent. Enfin, je termine en remerciant la Valaisanne tout entière, son président M. Heyraud en tête, pour sa succulente hospitalité et le vif plaisir qu'elle m'a procuré.

Ed. Fankhauser.

* * *

Section Erguel-Prévôté.

Réunion de groupe à St-Imier le 20 juillet 1930. Quel temps, quel temps ! Presque tous les jours une pluie « chassée » et un froid sibérien, obligeant à chauffer les caloriques. Pourtant le 20 juillet accalmie, permettant la visite des nombreux ruchers des amis apiculteurs de la cité Reine Berthe, qui ne comptent pas moins de 184 colonies nous dit-on.

A l'arrivée des trains de 1 h. 15, peu nombreux sont les apiculteurs, l'on supposait une faible participation. Cependant au moment où commence le travail, car à St-Imier l'on y travaille, avant le plaisir, nous sommes plus de 40 à suivre les judicieux conseils de nos maîtres, car notons que nous avons même un apiculteur de Vauffelin, possédant un rucher modèle, apiculteur qui n'est pas avare de ses expériences de plusieurs décades. Tous les ruchers de la localité sont visités. MM. Røetlisberger et Augsburgger possèdent des pavillons déjà modernes, abritant des ruches suisses (Burki-Jecker) modifiées, de belle apparence. Les plaintes d'une disette générale sont à l'ordre du jour et pourtant ces deux apiculteurs peuvent nous faire voir des cadres de hausse assez bien en point et l'extracteur, si l'on pouvait être gratifié

de quelques journées de beau temps pourrait fonctionner. Hélas, il n'en fut pas ainsi, les jours pluvieux et froids se suivent sans interruption. Ne serait-ce pas les suites du terrible séisme qui a sévi en Italie ? M. Alfred Glauser possède plusieurs belles colonies Dadant-Blatt. Ici aussi la visite laisse présumer d'une récolte de quelques cadres de hausse. On se rend chez l'as « Bohnen », comme on l'appelle. Son rucher de « La Clef », composé de Burki-Jecker et de Dadant, en plein vent est toujours et sera longtemps encore un modèle. Il y aura espoir de se servir de l'extracteur, si le temps se remet ! Ce que ce garçon a travaillé. Outre le maintien de ses colonies dans un ordre parfait, il a creusé un petit puits de 2 m. 50 de profondeur dans le petit enclos de son rucher, pour que ses chères avettes ne manquent pas de l'eau nécessaire. Poursuivons notre randonnée chez M. Henri Hirter. Cet apiculteur qui pratique depuis deux ans seulement, possède 12 Dadant, toutes habitées. C'est lui-même qui a confectionné ses ruches, avec de petites modifications heureuses. On se demande comment M. Hirter a pu faire tout ce travail, lui qui est ouvrier horloger en fabrique. Il a le feu sacré et les félicitations de tout le groupe ne lui ont pas manqué. Suite au petit rucher de M. Buttiker, 4 ruches. Cet apiculteur se plaint de ne jamais avoir d'essaims, c'est pour cela qu'il n'est pas mieux loti quant au nombre. De judicieux conseils lui sont donnés par nos maîtres pour se remonter. Plus loin, sur une éminence le rucher de M. Fritz Johner, composé d'une vingtaine, si ce n'est plus, de Dadant-Blatt. Plusieurs sont ouvertes et dans toutes l'on y trouve du « butin », même des sections. M. Johner rentre dans la catégorie des maîtres du corps enseignant apicole, il est fier de ce qu'il possède.

La lassitude commence dans le groupe, qui a suivi sans défection les ruchers visités. Il y en a encore un, le deuxième de notre ami Bohnen, rucher dit « de la Bosse », le pendant de celui de la « Clef ». L'on y arrive. Quel beau coin que ce petit golfe, si l'on peut s'exprimer ainsi, entouré d'une belle forêt, jardin bien cultivé et ce qui surprend, un joli cottage construit depuis deux ans, qui fait l'admiration de tout le groupe. Bohnen doit vivre heureux dans cet Eden. Mais nos apiculteurs ne se soucient plus du beau rucher à quelques pas, ils ont remarqué tables et bancs et comprennent ce que cela signifie, ils en ont pris possession, ils y sont comme rivés, impossible de les en déloger. Ici amis apiculteurs de St-Imier, l'auteur de ces lignes serait tenté de vous blâmer. Vous avez trop fait pour vos amis visiteurs. Le moment du délassement est là. Quelle collation, est-ce possible. Ose-t-on le dire : du blanc, du rouge, thé, la boisson chère à Gambrinus ne manque pas non plus et avec tout cela victuailles à l'avenant. Comme tout est offert pour faire plaisir et avec une sincérité qui ne se dément pas. — A 7 heures, dislocation, avec de chaleureux remerciements adressés par notre président de l'Erguel-Prévôté, M. Boillat, auxquels se joignent ceux de nombreux amis. Dislocation à 7 heures avons-nous dit, mais mon petit doigt me chuchotte que la fête a duré jusqu'à 10 heures. Il faudra enquêter.

N'ayons garde d'oublier les dames, demoiselles et fiancées de nos apiculteurs qui se sont dépensées à servir, est-il permis de le dire, leurs émules du sexe laid ou fort, comme l'on voudra. Que ces dames reçoivent ici tous nos hommages avec une mention spéciale à la maîtresse de céans qui était partout, voulait que tout soit parfait. C'est bien la belle fleur de son nom.

Une photo fut prise par notre ami Donzé, de Sonvilier, toujours fier de son superbe rucher chez les « Pôtets ».

C. G.

* * *

Val-de-Ruz.

C'est le 10 août qu'a eu lieu, par une rare belle journée, la réunion pique-nique de la Section.

Une trentaine d'apiculteurs étaient présents ; une dizaine de dames avaient accompagné leur mari.

Le rendez-vous était chez le collègue Edouard Stucky, qui habite Chaumont. Altitude de 1100 m. environ.

Son beau rucher, composé de 28 colonies logées en D.-B., est situé dans un beau pré tout entouré de belles forêts de sapins. Ce bon papa fait de l'apiculture seulement depuis une dizaine d'années, mais à l'ordre qui règne au rucher, nous pouvons dire qu'il aime ses petites bêtes.

Pour les absents, il leur est vivement recommandé de faire une visite dans cet asile tranquille où l'on peut goûter une douce paix avec le Créateur.

Nous avons fait la démonstration de la mise en hivernage ; sujet de saison.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, nous avons goûté une collation, offerte gracieusement par ce brave montagnard.

L'ami Numa, avec ses poches de paletot à dissimuler un lapin de 5 kg., était de service pour le ravitaillement en liquide. Merci de tout cœur au papa Stucky et à sa petite fille.

Tout cela se passait au rucher : à cinquante mètres plus loin, nos braves épouses nous attendaient avec une patience comme en ont les dames. Il est cinq heures quand nous quittons ce beau coin pour retourner dans nos foyers, mais voilà-t-il pas que l'on découvre un jeu de quilles. Alors ! comme le soleil est bon chaud, nous laissons encore un moment seules nos compagnes pour aller faire un match aux quilles.

Mais comme toute chose a une fin et que surtout il ne faut pas abuser de ce que l'on aime beaucoup, à 6 h. 30, chacun prit le chemin du retour, heureux et content. Et le soir, avant de m'endormir, je pensais à cette belle partie qui est une course en famille, et il me semblait entendre plusieurs dames dire à leur mari : L'on se recommande!



Rucher de M. Ed. Stucky, Chaumont (Neuch.)

Réunion régionale de Loveresse, le 3 août.

Comme celle du 22 juin à Malleray, elle eut lieu le lendemain d'un gros orage, d'un de ces orages, si fréquents cet été, ouvrant toutes les écluses du ciel et arrosant en trombe un sol sursaturé d'eau. L'après-midi, il y avait des échappées de soleil, mais le vent, ce vent d'ouest qui, depuis des semaines, déferle avec fureur et ne veut pas lâcher, continuait de souffler. Aussi, activité faible et hésitante dans les ruchers, et l'on ne se sentait pas disposé à ouvrir les ruches. Il fallait toutefois constater si Loveresse, fort bien situé pour l'apiculture, était aussi mal loti qu'ailleurs. On ne trouva pas mieux. Même dans un rucher de Burki-Yecker bien conditionné, on tomba sur des colonies dont le nid à couvain était si dépourvu de nourriture que l'on remarqua des larves périssant d'inanition. Toutefois, on fut surpris de voir que, malgré tout, des ruches avaient réussi à garnir le corps de leur demeure et même d'ajouter quelque chose dans la hausse. C'étaient des vaillantes !

La visite se termina au Moulin (quartier détaché du village sur la Birse et la Trame), chez M. Onésime Boillat, notre constructeur connu et apprécié de matériel apicole. Là, les collègues de la localité ont eu l'amabilité de nous servir une généreuse collation, dont nous les remercions encore ici, et l'on discuta de diverses questions, entre autres de notre tombola et de la participation à l'exposition agricole à Saint-Imier, en septembre. La tombola va bien, les billets sont à peu près tous vendus et la cueillette des dons est réjouissante. Quant à l'exposition, comment faire pour y exposer par une année pareille ? « Il vous faut proposer de la renvoyer à l'année prochaine », fut-il dit à nos collègues venus de St-Imier ; pour tous les produits, une exposition agricole n'est pas possible cette année ». Ils se sont sans doute appliqués à faire prévaloir cet avis, car les journaux viennent de nous apprendre que l'exposition est renvoyée à l'année prochaine. Sage décision.

Malgré tout ce que ce triste été a de déprimant, nous formions ce jour-là un joli groupe d'une trentaine de participants. Il y aura une réunion générale à Sonceboz pour le tirage de la tombola.

Reconvilier, le 18 août.

Fl. Pz.

Dernier tractandum : Conférence de M. Etique, sur les travaux de saison. Nous ne pouvons qu'imparfaitement rendre compte de cette belle causerie où tout ce qui est d'actuel fut passé en revue. Ruche bourdonneuse, pillée, avec reine impotente, non féconde, ruche sans provisions, ayant trop de pollen, de mauvais rayons, tout cela fut traité à fond et compétence par l'honorable maître des cours d'apiculture à Courtemelon ; par les bons offices de laquelle cette causerie était donnée.

Ajoutons encore que, cette année du moins, le miel faisant défaut, il est inutile d'en rechercher le placement par un office à créer dans la section. Cela d'autant plus maintenant, que la « Romande » a mis à l'étude un nouveau projet pour un office central du même type que nos collègues allemands.

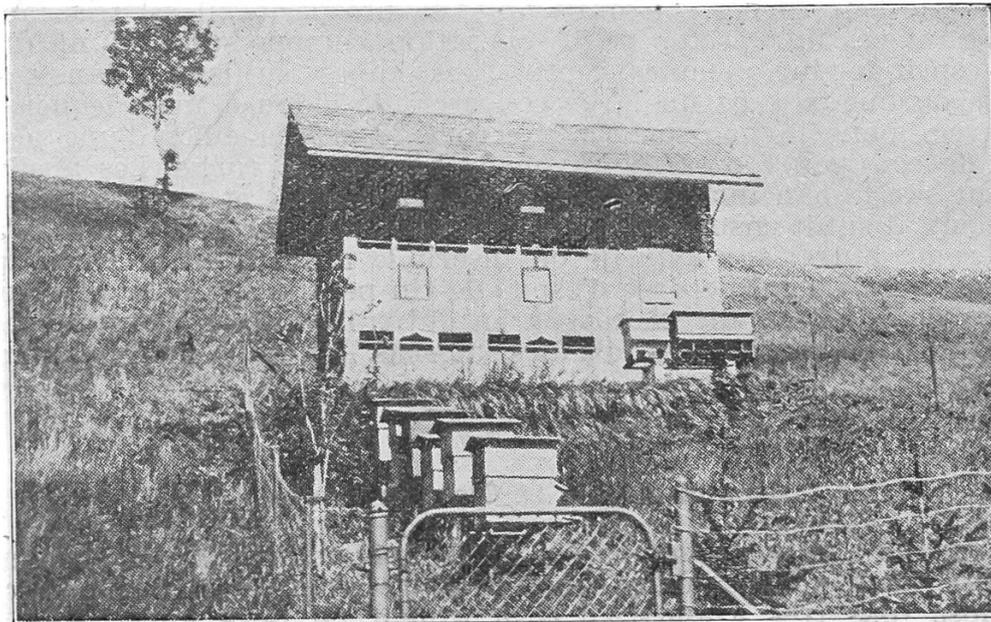
M. G.

* * *

Section du Jura-Nord.

Assemblée à Courcelon du 17 août écoulé. Le beau temps enfin revenu, nous avons quelques doutes sur la bonne fréquentation de notre réunion. Il n'en fut rien et, laissant les moissons pour le lendemain,

nombreux furent les apiculteurs qui se dirigèrent vers le riant petit village où aurait lieu la réunion. L'envie de confier ses déboires à l'un ou l'autre des collègues y était-elle pour un peu ; bref un bon tiers des membres étaient présents. Il n'est que trop vrai ; que 1930 se termine par un véritable fiasco. Rien dans les hausses, encore moins dans le corps de ruche. Telle était invariablement la réponse faite aux curieux. Cependant à quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Nous voilà donc attelés au chapitre : Viatique pour l'hivernage de nos colonies. Sucre ou sirop de fruits ? Le sucre convenant pour l'hivernage est fourni à bon compte par tous les négociants de gros et mi-gros, donc inutile de s'y attarder. Pour ce qui est du sirop de fruits, il est démontré qu'il convient particulièrement bien pour l'hivernage et que



Rucher de M. MAIRE, Le Locle.

malgré son prix un peu supérieur au sucre, maints apiculteurs ont pris coutume de se servir de sirop de fruits au moins pour les provisions d'hivernage proprement dites ; quitte à stimuler la ponte avec le sirop de sucre, un peu meilleur marché. Au vu des conditions offertes par la maison Hostettler de Berne pour la livraison du sirop de fruits par l'intermédiaire des sections, il est donc décidé que la société s'occupera de faire aboutir un achat collectif et dans cette intention, la plupart des apiculteurs présents font directement leur commande au caissier de la section. Pour les absents, une circulaire les mettra au courant de la chose.

Comme il convient, en pareille occasion, et dans tout commerce, pénurie de produits appelle hausse de sa valeur de vente. Mais mettant cet axiome inversement à l'épreuve, il est décidé de vendre... le miel qu'on n'a pas, à Fr. 3.50 en gros et Fr. 4.50 au détail. Les apiculteurs sont priés instamment de ne pas majorer ces prix ; car ce faisant, ils coopéreront efficacement à la lutte que nous devons soutenir contre l'utilisation de plus en plus répandue du miel étranger.

Puis l'état sanitaire de notre belle vallée, où en est-il ? Des bruits circulent ! L'unique cas de loque, à ce qu'il paraît, n'est pas encore anéanti et soyons, à ce sujet, sur nos gardes. Quant à l'acariose, elle

se montre un peu partout où on la recherche sérieusement. Mais nous sommes, cette fois, armés comme il est nécessaire pour lutter efficacement contre ce fléau des ruchers. En effet, sur la proposition de l'honorable commissaire cantonal, M. le Dr O. Morgenthaler, du Liebefeld, le Département de l'agriculture a bien voulu renforcer notre corps d'inspecteurs, en faisant passer leur effectif pour notre Jura-bernois, de deux qu'ils étaient, à sept. Puis le commissaire, Dr Morgenthaler, ordonnera partout où du suspect se présente, une prise d'échantillons dans tous les ruchers de la contrée. Le remède Frow sera fourni par la caisse des épizooties et le premier traitement fait par l'inspecteur cantonal, quitte à l'apiculteur de l'administrer les jours suivants. Malgré cela, nous voudrions encore une fois inviter les apiculteurs à envoyer des échantillons d'abeilles pour analyse au Liebefeld, même malgré que leur rucher soit dans toute sa prospérité. Il est très facile maintenant de faire cette petite opération comme suit : Muni d'un peu d'esprit-de-vin, quelques centimètres cubes suffisent, dans une assiette ou mieux dans un large couvercle de bidon à miel, lequel est posé avec bonne inclinaison. On y secoue 20 à 30 abeilles d'une planchette de couverture ou d'un rayon de bord de la ruche. Les abeilles tombant sur le pan incliné, glissent dans le liquide et meurent immédiatement. Il suffit ensuite de les transvaser dans une petite boîte (d'allumettes ou autre) sur laquelle on inscrit le numéro de la ruche qui les a fournies. La même dose d'esprit-de-vin peut servir pour plusieurs colonies de suite. Le dit procédé a en outre l'avantage d'assurer une meilleure conservation des abeilles au cas où leur analyse serait retardée.

* * *

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

La Section a eu son assemblée générale le 17 août 1930, à la Brasserie des deux Clefs à Porrentruy. Comme notre contrée a quelques cas d'acariose (pas très grands), il était urgent de faire appel à M. le Dr Morgenthaler, de Berne, pour nous renseigner sur les mesures à prendre contre cette maladie.

La salle est trop petite pour contenir les 90 apiculteurs qui avaient bien voulu répondre à notre appel. Après le rapport du comité sur son activité, le président, M. Henri Fleury, nous dicte toutes les lois qui sont en vigueur concernant la vente des abeilles. Après la nomination des surveillants, M. le président remercie chaleureusement M. le Dr Morgenthaler d'avoir bien voulu répondre aux vœux de notre nouvelle société et lui donne la parole.

Un silence complet règne dans la salle. M. le Dr Morgenthaler nous dit qu'il est très heureux d'entrer en relations directes avec les apiculteurs d'Ajoie et que notre grande assemblée fera, il l'espère, du très bon travail.

Pendant près d'une heure et demie il sut nous montrer les ravages que peut causer l'acariose dans nos ruchers ; avec la carte de la Suisse il nous montre tous les foyers où la maladie a fait son apparition et que la Confédération a alloué fr. 5000 à la « Romande » pour la lutte ; il nous exhorte à travailler ferme pour sauvegarder nos ruchers. Nous avons un remède très efficace, il est aussi nécessaire de prélever des échantillons, chaque année, afin d'être orientés sur l'état de nos colonies. Chaque apiculteur devrait, par mesure de précautions, là où la maladie n'a pas encore fait son apparition, appliquer le remède une fois dans la proportion de 1 à 2 centimètres cubes, sur du carton, par le

trou de vol. Après son exposé très documenté, les bravos retentissent dans la salle. Le Président recommande à tous nos membres de rendre la tâche facile aux inspecteurs, lors des prélèvements, et la séance est levée à 5 heures et demie. *Tardy Cl.*

* * *

Côte Neuchâteloise.

Avis important.

Messieurs les apiculteurs qui ont reçu du sirop Hostettler pour nourrissement d'automne, ou qui détiendraient encore des estagnons d'une livraison antérieure, sont instamment priés de les retourner franco à Berne au plus tôt, à défaut la maison Hostettler prendra la valeur des estagnons en remboursement.

Pour éviter des frais de port, les apiculteurs de la région qui le voudront, pourront déposer ces estagnons, *munis de leur adresse*, chez le soussigné qui en tiendra un relevé et les fera parvenir à destination.

Alphonse Clemmer,
Cassardes 5, Neuchâtel.

PAVILLON A VENDRE La section de Cossonay offre un pavillon de 2 m. \times 4 m., divisé en 2 locaux, facile à transporter. Pour visiter, s'adresser à **M. E. Borgeaud**, inst. à **ORNY**, sur rendez-vous, et faire offres à **M. F. Mæder**, président de la section, à **COSSONAY**.

Bocaux à miel ou à confiture

Très beau verre de Belgique, solide, à **45 cent.** (cont. une livre), et **65 cent.** (cont. un kg.), chez

Constant Cuérel, Yverdon

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

- - - **CHARLES BIGLER** - - -

MARTHERENGES s. Moudon — Téléphone 77

Ruches D. B. et D. T. complètes, assemblages à mi-bois, chapiteaux en une ou deux parties, selon désir, coussin-nourrisseur avec grand bassin en tôle étamée, etc., fr. **37.**—

Grand stock de coussins-nourrisseurs, auge contenant 2 1/2 kg. fr. **5.50** par 10 pièces fr. **50.**—

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

Tél. 43.135

Ch. JAQUIER, Bussigny

Apiculteurs attention !

N'oubliez pas que le succès de votre campagne de 1931 dépendra de la meilleure mise en hivernage de vos colonies.

Pour cela utilisez pour le nourrissage d'automne, nos matelas nourrisseurs, bassin tôle galv. contenance 2 1/4 lit. à fr. 6.-- ; rabais par 3 pièces ou plus. Transformation d'anciens matelas au plus bas prix. N'attendez pas au dernier moment.

A VENDRE

**350 kilog. de miel de montagne des hautes alpes
garanti pur de mes abeilles**

ZERMATTEN Pierre, apiculteur.

MASE près Sion

HERPÈS

sec ou mouillé est guéri tout de suite sans interruption de vos affaires. E. H. à Schöpplisdorf écrit :

« Je soussigné certifie que j'ai été guéri par vous des dartres très fâcheuses dont j'ai souffert 11 ans dans l'espace de huit jours ». Informations détaillées sans frais.

Sanitas, Zirndorf (Bavière)

CHEVEUX GRIS

recouvrent couleur naturelle et fraîcheur de jeunesse sans déteindre. Eprouvé depuis 20 ans. Information détaillée sans frais.

Sanitas, Zirndorf (Bavière)

Fürtherstrasse 30

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

Linge de lit trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, chaussures.

Demandez échantillons et catalogue.

Prix et choix absolument équivalent à toute concurrence.

Aib. BICHSEL Berthoud

Fondée en 1894

(Berne).

EXQUISES PASTILLES AU MIEL EXTRA

Sans addit. de color. artif. ni de parfum synthét. — Fr. 710 franç. les 100 kgs. net logés. Dem. échan. et condit. colis essai 8 kgs. **FAGE**, apic., 57 rue Dubourdiou, BORDEAUX

La publicité dans le

**Bulletin d'Apiculture
de la Suisse romande**

porte et rapporte beaucoup.